

Création d'un réseau de chaleur urbain : cap sur les énergies vertes !

Le vendredi 23 septembre dernier, un contrat de concession de service public pour la création et l'exploitation d'un réseau de chaleur sur les communes de Dugny et du Bourget a été signé, en présence de Monsieur le Maire, Quentin Gesell.



Au début de la nouvelle mandature, une étude de faisabilité avait été menée par Paris Terres d'Envol afin de s'assurer que le prix de l'énergie proposé soit suffisamment intéressant pour les futurs abonnés du réseau Dugny - Le Bourget. Ce sera bien le cas. « Nous allons atteindre un prix compétitif par rapport au gaz », déclare Dominique Gaulon, Premier adjoint au maire notamment en charge du Développement durable.

Le vendredi 23 septembre dernier, en présence de Monsieur le Maire de Dugny Quentin Gesell, Jean-Baptiste Borsali, maire du Bourget, Stéphane Troussel, Président du Conseil départemental, Bruno Beschizza, Président de Paris Terres d'Envol, et Yves Lederer, Président du Groupe Coriance, ont signé le contrat pour la création et l'exploitation de ce nouveau réseau de chaleur dont 90% de l'énergie sera décarbonée.

L'option choisie est celle d'une énergie par géothermie. Deux puits seront creusés pour aller capter une ressource locale, le Dogger, qui renferme une nappe d'eau chaude située à 1700 mètres de profondeur. Le chantier s'annonce important : 20 kilomètres de réseau à créer sur les deux villes, 93 sous-stations à installer, et 9 285 équivalents logements à raccorder d'ici 2030. Les abonnés seront des logements collectifs, des infrastructures et bâtiments municipaux ainsi que des entreprises.

Alors que le prix du gaz a fortement augmenté en 2021 et en 2022, le choix de se tourner vers cette alternative aux énergies fossiles se révèle non seulement avantageux économiquement (le prix est plus stable), intéressant sur le plan de l'autonomie énergétique mais également efficace pour lutter contre le changement climatique.

La construction du réseau se fera en plusieurs étapes. En 2023, des travaux d'interconnexion vont être réalisés afin de relier le réseau de chaleur du Blanc-Mesnil au village des médias, situé à Dugny. Une chaufferie d'appoint et de secours sera également installée et alimentée en biogaz. Puis, en 2025, la chaufferie principale et la centrale de géothermie seront érigées sur le parking de la Luzernière, à Dugny, et les travaux se poursuivront après les Jeux Olympiques jusqu'en 2025-2026.

Pour suivre les actualités du réseau : www.energie-verte-dugny-lebourget.fr